



## **Notes de la séance de la Commission d'établissement de Villamont**

**3 décembre 2020 à 20h00**

### **Réunion Zoom**

- Parents :** Mme Cheseaux, Mme Schaller, Mme Vittoz, M. Delannoy
- Professionnels :** Mme Guinand, Mme Perrenoud, Mme Winterhalter, Mme Mauer, Mme Ordulu, Mme Croquelois
- Organisations :** Mme Bayard, Mme Brandt, Mme Lopez-Bloch
- Autorités politiques :** -
- Excusés/absents :** Mme Schneider, M. Ekpondoave, Mme Damiano, M. Lüthi, M. Lambert, M. Gafner, M. Miauton

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV précédent
3. Points ouverts – Suivi
4. Nouveaux points
5. Comité des délégués – résumé des activités
6. Décisions, suites à donner
7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
9. Divers et propositions individuelles

#### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Bienvenue à toutes et à tous.

#### **2. Adoption du PV précédent**

Le PV de la séance du 17.09 a été adopté (par circulation email).

#### **3. Points ouverts :**

**Point 76 :** Soirée « Visions d'Avenir 2020 ». Tous les orateurs de l'année dernière repartent. Il y aura donc l'ETML, la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs, le domaine de la Santé et du Social, la Restauration et l'Hôtellerie, le SEMO (pour les mesures de Transition 1) et une psychologue conseillère en orientation. Lors de la dernière séance, la possibilité d'avoir une affichette à mettre dans les écoles a été évoquée. Cela a été transmis et le Comité va essayer d'en faire une.

**Point 77 :** Travaux de rénovation en bonne voie. Pas trop bruyant pour l'instant. Mme Anne Winterhalter et Mme Florence Borel, doyenne, font partie du Comité faisant le lien entre la construction et l'école afin de coordonner avec le corps enseignant. Par exemple : semaine bruyante = pas de tests oraux etc.

Mme Sylviane Brandt, nouvelle membre de la Commission d'établissement Villamont/St-Roch, quart organisations et membre de Comité Vinet-Beaulieu, remplace Mme Decollogny pour le poste de représentant de la Commission Villamont/St Roch dans la Commission de construction.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Espace accueil/réfectoire : se passe bien maintenant. Bien rôdé. Assez d'espace pour accueillir les élèves qui en ont besoin avec une table supplémentaire. Il y a un nouveau accueillant parascolaire pour compléter l'équipe.

**Point 78** : Accueil préentrée 2021 - à organiser. Les visites de l'école assurées par des élèves plus âgés sont très bien reçues et devraient donc faire partie de notre accueil préentrée. Il faut s'assurer que les enfants qui veulent aider la Commission à faire des visites puissent avoir le rôle de guide.

**Point 80** : Reprise de l'idée pour 2021-2022 : Café-Parents sur Covid ? Partage sur ce qui a été vécu, donner des pistes aux parents, refaire le lien parents-école.

Ania, Marjorie et Emilie forment le comité de travail et peuvent demander des renforts si besoin. Le groupe va essayer d'organiser le Café-Parents plutôt en fin d'après-midi en espérant que plus de parents soient disponibles à ce moment de la journée.

**Point 82** : Prévention santé. Travail avec les élèves par la Brigade de la jeunesse sur les "nudes".

Récréations saines : pommes séchées (1.50/paquet) seulement à Villamont. Est-ce possible à St- Roch ? Hatice Ordulu s'occupe de demander à André Lavanchy pour faire le lien avec le groupe PSPS.

**Point 83** : Projet de quartier Pré-du-Marché. Bienvenue à Mme Brandt qui est membre du Comité Collectif Vinet-Beaulieu et qui remplace Mme Decollogny.

L'aménagement devrait débuter au début 2021 (durée 18 mois). Il y aura plus d'info en janvier avec une présentation de la Ville au quartier. Rue Saint-Roch va devenir une zone de rencontre (zone 20 + piétons prioritaires). Piétonisation de Clos-de-Bulle et Pré-du-marché.

**Point 85** : Point fermé.

**Point 86** : Soirée des parents 2020. Repoussée. Campagne sur les écrans reportée en septembre 2021 par la ville de Lausanne -> faire notre soirée de parents à l'automne. Marjorie Schaller s'occupe de voir avec les intervenants pour la date.

Question du quart parents à repourvoir : attendre aussi la prochaine soirée de parents. Il y a actuellement 2 candidats.

**Point 87**: Boulangerie St-Roch. Boulangerie intéressée mais manque de personnel ? Csilla Vittoz relancera l'idée. Les règles sanitaires devront être respectées (professionnels masqués, emballages individuels, pinces, etc.)

#### 4. Nouveaux Points

**Point 88** : Projet Pilote parascolaire Villamont. Le Projet répond aux dispositions légales cantonales (surveillance du parascolaire jusqu'en 8H) ainsi qu'au concept d'école continue. Changement de concept par rapport à ce qu'on a connu jusqu'ici.

Mme Tiphaine Bayard nous présente le projet. Il y a une bonne collaboration avec l'école. Une formation dans les soins est proposée par l'infirmière scolaire. Le contrôle des présences (7-8) est un peu compliqué. Il y a des élèves qui suivent des cours fac et appuis qui sont aussi dans l'école. Décision : pas besoin de les inscrire au parascolaire. Normalement, l'élève (7-8) doit être inscrit pour rester dans la cour. Et ceux qui ne sont pas inscrits ? Cela enlève un lieu "sûr" beaucoup utilisé par les élèves qui piqueniquent ou se rencontrent entre midi et 14h pour les élèves qui ne sont pas inscrits. Une fois les élèves inscrits au parascolaire, ils n'ont plus le droit de sortir de l'école -> fermeture d'une des grilles pour pouvoir mieux surveiller. Le plus dur pour les élèves est de ne pas sortir de la cour. 9-10-11 et certains 7-8 (qui rentrent à la maison) peuvent sortir donc ça divise.

Le lancement du projet a été abrupt pour les élèves de 8H qui avaient déjà des routines qui ont dû être réadaptées avec la mise en place de ce projet. Problème des locaux : 1 seul espace, 2 régimes différents -> plus de difficultés de gestion.



Des évaluations vont être faites. Retour des parents : positif mais aussi remarques sur le problème de l'autonomisation des enfants. Beaucoup de parents sont rassurés par la surveillance.

Ce fonctionnement sera mis en place dans toutes les écoles lausannoise l'année prochaine.

**89 : Jardin à Villamont** contact pris avec les services concernés de la Ville. Une convention doit être signée par les adultes et les élèves pour organiser des tournus pendant les vacances scolaires. Démarches faites dans l'école auprès des 7H, au parascolaire, groupe PSPS et les délégués ont aussi demandé un jardin. La Ville n'a pas encore donné son aval : lieu trop proche de la route ; végétalisation de la cour supérieure pose problème pour des questions de poids, d'étanchéité, etc. On devrait avoir une réponse d'ici à Noël de la part de la Ville avec l'arrivée des plans de l'extérieur du bâtiment.

Demande un engagement non négligeable.

## 5. Comité des délégués

St-Roch : Voir PV.

Villamont : Voir PV.

## 6. Décisions, suites à donner

Néant.

## 7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

- Démission de Mme Decollogny, Quart organisations
- Bienvenue à Mme Brandt, Quart organisations – Collectif Vinet-Beaulieu

## 8. Date et lieu des prochaines séances

- 4 mars 20h à STR
- 3 juin 19h à VI (souper canadien).

## 9. Divers et propositions individuelles

1. Y'a-t-il une cellule de crise parents mise en place par la DGEO pour le COVID ? Un numéro de détresse est mis sur le site de l'Etat de Vaud.
2. JOM : Vaud a anticipé en mettant à disposition des dossiers sur le site internet. Beaucoup de dossiers pédagogiques ont été téléchargés. Pas de participation des classes de Lausanne.
3. Concours de bandes dessinées, question du budget pour les places de cinéma en cadeau -> CET : 200.- (100 VI et 100 STR) à voir selon prix des places. Ania Bloch se renseigne.
4. Les élèves lisent de moins en moins. Certains n'ont pas de livres à la maison. Comment promouvoir la lecture/culture auprès des élèves ? Avoir un lieu ouvert pendant la récré sur St- Roch ou une charrette dans la cour. Envie de faire des rallyes avec un livre comme prix pour les gagnants -> participation de la CET. Mme Bloch va relancer la bibliothécaire de Villamont pour des livres pour l'espace accueil. Lecture 10 minutes par jour -> doit être un projet de d'établissement. Lien à faire avec les parents ? Ils ont aussi des difficultés à faire lire leurs enfants.
5. Bibliothèque à St-Roch après les travaux (à l'annexe) : comment le temps de la bibliothécaire sera partagé entre les 2 sites après les travaux ? A discuter en temps voulu.

Lausanne, mars 2021/SEP+S/mtl

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
cef@lausanne.ch